BAR-EN-102
Isolation des murs par l'intérieur

XOKAKKO

· Mandataire administratif et financier pour MPR
· Partenaire CEE

Éléments indicatifs sous réserve d'une vérification plus précise de l'éligibilité. Une demande d'évaluation est disponible sur le site : www.xokakko.fr

Séverine BAUNAY
06 08 33 11 33
severine@xokakko.fr

CEE

Toutes Catégories :
A partir de 7.54 €/m²

Modalités :
· Ouvert à tous (propriétaires, locataires, tertiaire)
· Visite Technique
· Délai de 7 jours francs entre la validation du devis et le début des travaux (pose de l'isolant)

MPR

Non éligible

Mentions sur devis et facture :

· Libellé : « Isolation thermique des murs par l'intérieur »
· Date de la Visite Technique
· Marque, Référence commerciale
· Épaisseur, R (résistance thermique) (R ≥ 3.7)
· Numéro d'ACERMI
· Aménagements nécessaires à la mise en place de l'isolation

*(coffrage ou écran de protection autour des conduits de fumées et des dispositifs d'éclairage encastrés ; rehausse rigide au niveau de la trappe d'accès ; pare-vapeur ou tout autre dispositif équivalent lorsqu'il est nécessaire de protéger les matériaux d'isolation thermique contre les transferts d'humidité pour garantir la performance de l'ouvrage

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1ER JANVIER 2026

NOMBRE DEPERSONNES COMPOSANT LEMÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €